

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 861

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Lausanne, ton école f... le camp

Fin de "l'affaire Paschoud". Sans doute n'y avait-il pas d'autre issue possible.

Mais je ne suis pas certain d'être enchanté ...

Il y avait dans toute l'affaire un côté "combat de nègres dans un tunnel", que mon racisme atavique me conduisait à déplorer : quantité de gens qui lançaient feu et flamme, alors qu'à ma connaissance tout au moins, ils n'avaient jamais manifesté le moindre intérêt pour la question - voici dix ans et plus que je polémiquais avec la dame et je ne puis pas dire qu'il y avait foule de mon côté. Aucune bousculade ! Une discrétion exemplaire, et jusqu'au dernier éclat : son article datant du début de 86, relevé sauf erreur par la *Gazette de Lausanne* en février et par *Domaine public* au début de mars - "de Conrart le silence prudent" jusqu'à la fin juillet ...

Mais ceci est sans importance. L'est plus tout le passé d'après-guerre. Je ne puis m'empêcher de me souvenir de l'aventure arrivée à mon ami Mayerat, chassé des PTT pour la seule et unique raison qu'il appartenait au Parti du travail.

Je me souviens aussi de l'affaire "Muller", un instituteur zurichois né en 1918, exclu du *Lehrerverein* parce que lui aussi appartenait au Parti du travail ; puis chassé de l'enseignement au moment de l'insurrection hongroise de 1956. Retrouvant un poste d'instituteur dans les environs de Zurich, titularisé en 1960, mais non réélu en 1966 (on réélit les instituteurs zurichois tous les 4 ans !), nonobstant le fait qu'il ne faisait plus partie du Parti du travail et que du point de vue professionnel, il donnait toute satisfaction. Je me souviens de l'ami Cherpillod ne trouvant pas de travail, et de Velan contraint de s'en aller à la Chaux-de-Fonds ...

Je prie le lecteur de croire que je n'établirai nul parallèle entre le fait d'approuver l'intervention russe en Hon-

grie et le fait de nier l'existence des chambres à gaz. J'irai même plus loin : je suis de ceux qui persistent à discerner une différence entre les goulags soviétiques et les KZ hitlériens - il y faut un oeil singulièrement pénétrant et aussi quelque *distance*. Malheureusement, je ne suis pas persuadé que chacun (et notamment ces princes qui nous gouvernent) fasse la différence aussi bien que moi-même.

Aussi n'est-il pas du tout exclu que demain X, Y ou Z s'attirent des ennuis, parce qu'ils auront nié que les Russes soient responsables du massacre de Katyn (4500 officiers polonais) !

Dans un même ordre d'idées (?), je voudrais signaler la brochure de Claude Cantini : *Benito Mussolini et l'Université de Lausanne* ("Bibliothèque antifasciste" - CEDIPS, Lausanne).

On connaît les faits : au mois de mars 1937, l'ATS annonce à ses auditeurs diversement édifiés que l'Université de Lausanne vient d'attribuer à Mussolini le titre de *docteur honoris causa* ! Cantini (qui a eu du mérite à rédiger son étude, car le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas reçu beaucoup d'encouragement de la part des autorités universitaires !) rappelle fort bien qu'on sortait à peine de la guerre d'Ethiopie (bombardements à l'hyperite d'indigènes sans défense, etc) et montre que la qualité d'*étudiant* de l'Université de Lausanne dont on a voulu parer le *Duce* est des plus contestables ...

Il souhaite que l'Université fasse son autocritique. D'une certaine manière, je le souhaite aussi : ce pourrait être en dédiant l'un de ses auditorios à André Bonnard, à qui l'honorariat fut refusé et qui, à l'époque, fut l'un des quelques rares professeurs à protester (avec Henri Miéville, Henri Germond, Philippe Meylan, Elie Gagnebin, Edmond Grin et Charles Masson).

Richard Schwertfeger, journaliste bien connu en Suisse alémanique, suggère, dans une lettre de lecteur adressée à la *Berner Tagwacht*, que le quotidien menacé de disparition devienne, avec le soutien des gros éditeurs, un journal pour la formation des jeunes journalistes. Pourquoi pas ?

*La Brèche*, bimensuel du parti socialiste ouvrier, est sur le point de changer de formule et de format. Le journal sera désormais réalisé en "desktop publishing", c'est-à-dire mis en page directement sur un ordinateur personnel, selon le même procédé qu'utilise *Domaine Public*.

Mercredi 22 avril, la page locale du *Journal de Genève* offrait au lecteur attentif un air de déjà vu. Et pour cause, la date mis à part, c'était à la ligne près la même que celle du jour précédent.

## ECHOS DES MEDIAS

Un éditeur de Saint Gall lance le "calendrier de l'armée suisse 88". Les textes sont rédigés dans nos langues nationales : allemand, français, italien et ... anglais.

La 11<sup>e</sup> édition du bisannuel gratuit *Neue Winterthurer Zeitung*, qui s'efforce de diffuser des nouvelles "alternatives" a été tiré à 40 000 exemplaires et distribué dans toute la zone économique de Winterthour. Le maintien de cette entreprise originale est assuré par les dons spontanés des lecteurs, quelques annonces et le travail bénévole des journalistes.

Publication des comptes 1986 du groupe Ringier (voir DP 860) dans la presse alémanique du 23 avril : chiffre d'affaires de 612,1 millions (en augmentation de 8,1%), recettes publicitaires en hausse de 15,6% et bénéfice net de 16,4 millions (+46,4%). Comme on le voit, pas vraiment de nuages à l'horizon.